

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YOUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu la convention N° 555/2022 du 24/11/2022 portant réalisation d'un abris pour véhicules légers au profit unité militaire à SETIF/5°RM , pour un montant de **7.199.062.08 DA / TTC**, et un délai de **80 jours** conclue avec l'entreprise BELOUNIS REDHA sise à cité ESSALAM N° 69/ BECHAR, vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° **481/2023 du 20/12/2023 notifié le 27/12/2023.**

-Retard dans l'exécution des travaux ;

- Date de fin des délais contractuelle sera le 17/03/2024 .

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise BELOUNIS REDHA sous huitaine pour le renforcement du chantier en moyens humains et matériels , Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .